

“Avocat·e & mentoring : offrez une heure par mois à un·e étudiant·e en droit.”

Un marché de l'emploi qui ne donne pas les mêmes chances à tou·te·s

Des jeunes diplômé·e·s motivé·e·s, issu·e·s de milieux peu représentés, se heurtent à des barrières structurelles qui freinent leur insertion professionnelle : absence de réseau, manque de codes culturels, déficit de modèles dans certains secteurs, moins de temps libre pour se consacrer aux études et à la recherche d'emploi. À compétences égales, l'accès aux opportunités professionnelles reste inégal.

Be.Face : combler le déficit de réseau par le mentorat

Fondée à Bruxelles, l'association Be.Face met en relation des professionnel·le·s (*mentors*) et étudiant·e·s et chercheur·euse·s d'emploi (*mentees*) à travers ses programmes de mentorat.

Ce modèle de relation humain repose sur l'engagement, d'une part, du mentor, qui offre de son temps (une réunion par mois) et de son expérience, et d'autre part, du mentee, qui pilote la relation d'échange au travers de ses objectifs, ses questions et ses attentes.

L'étudiant·e se crée alors un réseau et renforce sa confiance en soi pour se lancer dans le monde professionnel. L'avocat·e, en parallèle de son engagement en tant que mentor, a l'occasion de rencontrer un·e futur·e avocat·e qui pourrait devenir sa collaboratrice ou son collaborateur.

Le droit : un secteur rêvé, mais perçu comme inaccessible

Les étudiant·e·s en droit représentent 50 % des bénéficiaires accompagné·e·s chaque année par Be.Face. Le monde juridique fascine autant qu'il intimide : nombreu·ses·x sont ceux et celles qui en rêvent, mais qui, faute de contacts, se convainquent qu'il ne leur est pas destiné. Grâce à l'accompagnement de professionnel·le·s du droit, nos mentees gagnent en confiance, découvrent le métier de l'intérieur et franchissent des étapes décisives : premier stage, premier entretien, première opportunité réelle.

Be.Face grandit et a besoin de vous

En 2025, Be.Face a connu une croissance de 78 %. La demande d'accompagnement explose, mais le nombre de mentors dans le domaine juridique ne suit pas encore.

Cette année 2026-2027, Be.Face se rapproche du barreau de Bruxelles et invite tou·te·s les avocat·e·s intéressé·e·s à rejoindre l'aventure du mentorat.

Cotisation annuelle

Be.Face est une association qui fonctionne sans subsides. Afin d'assurer la prise en charge administrative du duo de mentorat, Be.Face invite les professionnel·le·s participant·e·s à contribuer, via une cotisation annuelle proportionnelle à la taille de leur structure, à faire vivre une structure à impact.

Intéressé·e ?

- Contactez **Anouk Lescrenier**, directrice de Be.Face (anouk.lescrenier@beface.be, +32 472 61 40 81)
- Contactez l'un de vos confrères et consœurs qui ont déjà rejoint l'aventure : **Thierry Duquesne** (Thierry.Duquesne@nautadutilh.com) ou **Juliette Detrixhe** (jdetrixhe@iuxta.legal)